

Le 11 février 2025

**Le tri des biodéchets en 2024 :
une mobilisation réussie à Thonon Agglomération**

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGECE a imposé à toutes les collectivités de proposer une solution de tri à la source des biodéchets. En l'espace d'un an, Thonon Agglomération a su relever ce défi avec une approche progressive et adaptée aux différents modes d'habitat : compostage individuel, compostage collectif et collecte en bornes.

Grâce à cette mise en place, la mobilisation des habitants est bien engagée, mais il reste encore du **chemin à parcourir**. Thonon Agglomération appelle donc chacun à poursuivre ses efforts pour que le tri des déchets alimentaires gagne encore du terrain.

Retour sur les chiffres clés qui ont marqués l'année :

▶ **Compostage individuel : une adoption croissante**

Le compostage individuel s'est fortement développé cette année avec :

- **1 200 composteurs distribués**, dont 58 % en format 400L et 42 % en 600L,
- **25 ateliers de sensibilisation organisés avec distribution**, dont 15 au printemps/été et 10 en automne.

Ces actions permettent aux foyers en maison individuelle de valoriser directement leurs biodéchets et ainsi de réduire le volume de leurs ordures ménagères.

▶ **Compostage collectif : une dynamique renforcée**

Pour les habitants en immeuble, le compostage collectif s'est amplifié avec :

- **76 sites actifs en décembre 2024**,
- **27 nouveaux sites installés et 16 réhabilités** (dont 9 en établissements scolaires et 7 en résidences),
- **104 visites de suivi et 94 livraisons de broyat** par l'association le LIEN pour assurer le bon fonctionnement des sites.

Ce développement répond à un besoin crucial d'alternatives pour les habitations collectives disposant d'une surface enherbée et appartenant à la copropriété.

▶ **Collecte en bornes : un premier bilan encourageant**

La collecte des biodéchets en bornes, expérimentée dans certains quartiers de Thonon et Sciez, a permis de capter une quantité significative de biodéchets :

- **48 bornes en service**,
- **1 340 kits de collecte distribués** (960 à Thonon, 380 à Sciez),
- **1,5 tonne de biodéchets collectée par semaine, soit 48 tonnes sur l'année 2024**.

Ces biodéchets sont acheminés vers une unité de méthanisation à Veigy-Foncenex, transformés en biogaz et en fertilisant naturel.

Un nouveau déploiement de bornes sera prévu au courant du printemps sur les communes de Douvaine et Veigy-Foncenex pour desservir les logements des résidences.

Un impact environnemental positif

Grâce à ces dispositifs, une part croissante des biodéchets est valorisée, réduisant ainsi le volume des ordures incinérées et contribuant à la préservation des ressources naturelles. L'adhésion des habitants reste essentielle pour amplifier cette dynamique et atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'agglomération pour les années à venir.

Des nouvelles mini-sessions compostage programmées

A partir du 15 février et jusqu'à fin octobre, le service de prévention et de gestion des déchets proposera des mini-sessions compostage d'une vingtaine de minutes à Perrignier, 141, rue des entreprises. L'occasion de s'initier ou de se perfectionner au jardinage durable et de repartir avec un composteur gratuit.

Pour découvrir les prochains créneaux disponibles : www.thononagglo.fr – Rubrique Actualités

Pour recevoir un composteur gratuit ou installer un site de compostage collectif, rendez-vous sur : mesdemarches.thononagglo.fr – Rubrique Déchets-Environnement.

En 2025, Thonon Agglomération poursuivra ses efforts de sensibilisation et d'équipement, afin d'ancrer durablement ces nouvelles pratiques de tri et de valorisation des biodéchets sur le territoire.

CONTACT PRESSE : Caroline BLONDET

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr